

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article400>



Contrat d'alternance : quel sera votre salaire à la rentrée 2022 ?

- Le fil INFO - Actualités ETUDES -



Date de mise en ligne : mardi 7 septembre 2021

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

[bleu]Vous débutez un contrat d'alternance à la rentrée 2022[/bleu] ?

Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, vous serez rémunéré durant votre formation. Découvrez quel sera votre salaire selon votre âge, votre niveau de formation et le type de contrat signé avec l'entreprise

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15108?xtor=EPR-100>

